

## Covid-19 : La Caf du Finistère se mobilise pour ses allocataires

La Caf du Finistère participe à l'effort indispensable pour freiner la propagation du coronavirus tout en continuant à maintenir sa mission de service public avec une **vigilance accrue sur le traitement des minimas sociaux**.

Nous avons adopté des mesures qui permettent de limiter les contacts et donc les risques pour chacun, aussi bien le public habituellement accueilli que nos salariés. Ainsi une grande partie de nos salariés sont toujours au travail pour permettre l'étude et le traitement des dossiers allocataires (*en situation de télétravail ou sur site pour les métiers qui ne sont pas possibles en télétravail*). Plusieurs d'entre eux assurent même un travail exceptionnel le samedi afin de répondre au maximum de demandes et d'assurer la continuité des droits.

**La Caf du Finistère assurera le versement de toutes les prestations comme d'habitude.** Le prochain paiement mensuel aura lieu le lundi 6 avril.

En raison des mesures de limitation des déplacements, tous nos accueils sont fermés. Pour vos démarches, nous vous invitons à utiliser :

- L'espace Mon Compte du site [caf.fr](http://caf.fr)
- L'application mobile Caf-Mon Compte

Pour toutes vos questions, nous vous invitons à utiliser notre conseiller virtuel disponible sur le site [caf.fr](http://caf.fr) et sur l'application mobile. Nous vous invitons également à consulter la foire aux questions : <http://www.caf.fr/allocataires/actualites/2020/coronavirus-nos-reponses-a-vos-questions>

Enfin, vous avez aussi la possibilité de nous envoyer vos questions par e-mail. Les conseillers de service vous accueillant habituellement dans nos accueils sont mobilisés en télétravail pour la réponse à vos questions. Ils peuvent être amenés à vous contacter par téléphone pour permettre la continuité du versement de vos aides.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre nos conseillers par téléphone en composant le 0810 25 29 30 (0,06€/min + prix d'un appel local). Nous vous invitons à enregistrer ce n° dans votre téléphone, nous pourrions tenter de vous joindre.

En raison des problématiques rencontrées par d'autres services, tels que La Poste, nous vous invitons pendant toute la période du confinement à utiliser un mode d'envoi dématérialisé ou à utiliser les services en ligne dès lors que le site [caf.fr](http://caf.fr) vous le permet.

**Dans tous les cas, la Caf met tout en œuvre pour maintenir vos droits.**

Les agents des Caf restent entièrement mobilisés pour vous accompagner et vous assurent de toute leur solidarité.

### Contact presse

India Dagron – Chargée de communication  
[india.dagron@caffinistere.cnafmail.fr](mailto:india.dagron@caffinistere.cnafmail.fr)



1 rue Portzmoguer  
29602 Brest cedex 2

Tél. : 0810 25 29 30  
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

